



LA POSTE
Direction du Réseau La Poste de l'Isère



MAIRIE DE ST CLAIR DE LA TOUR
M. Jean François DELDICQUE
Place de la Mairie
38110 Saint Clair De La Tour

Grenoble, le 4 Décembre 2016

Monsieur le Maire,

Lors de notre rencontre du mois de Juin dernier, nous avons pris l'engagement de vous tenir informé de l'évolution de notre conduite du changement d'organisation sur le secteur de La Tour du Pin. Je vous remercie donc de nous avoir reçus, Karine Scaringella et moi-même le 28 novembre dernier.

Lors de cette rencontre, vous nous avez fait part de l'avancée de la consultation de la population. Vous nous avez fait part du rendu de l'analyse de ces questionnaires pour les prochains jours.

Comme lors de notre réunion du début de l'été, nous avons échangé sur l'activité. Sur la tendance des mois précédents et en faisant abstraction de la fermeture estivale, le nombre de clients fréquentant le bureau de Poste continue à décroître en moyenne de 15% par rapport à 2015. Cette tendance de décroissance est identique sur tout le département où la baisse de l'activité est en moyenne de 7%.

Lors de notre entretien, nous vous avons fait part de la mise en adéquation de notre nouvelle organisation avec la fréquentation actuelle ; Nous avons donc travaillé sur un rythme avec une ouverture essentiellement le matin, sauf comme aujourd'hui le mercredi matin (cf ci-dessous).

Vous avez donc pris acte de la baisse du volume d'ouverture de La Poste. Voici donc les horaires qui devraient être appliqués au 1^{er} février et qui seront affichés sur la porte du bureau.

Bureau	SAINT CLAIR DE LA TOUR								
HORAIRES d'OUVERTURE	lu	9:00	12:00	03:00	et	14:00	17:00	03:00	FERME S30 à S34 et S52
	ma	9:00	12:00	03:00	et			00:00	
	me			00:00	et			00:00	
	je	9:00	11:45	02:45	et			00:00	
	ve	9:00	12:00	03:00	et			00:00	
	sa			00:00	et			00:00	



LA POSTE
Direction du Réseau La Poste de l'Isère

Afin de permettre aux habitants de la commune d'accéder au service postal, comme ils le demandent dans le questionnaire que vous êtes en train d'administrer, et conscient de la baisse horaire qui sera mise en place au 1^{er} février, je vous propose, **tout en maintenant le bureau de Poste** de mettre en place, au sein du VIVAL proche de la Mairie un relais Poste. Celui-ci favorisera l'accessibilité y compris le dimanche matin. (Pour info, la mise en place d'un tel point de contact nécessite un délai de l'ordre de 3 mois)

Vous nous avez informé que vous alliez prendre contact avec le commerçant et nous échangerons après votre rencontre sur le ressenti de celui-ci (Pour info, la mise en place d'un tel point de contact nécessite un délai de l'ordre de 3 mois).

Dans l'attente d'une nouvelle rencontre pendant laquelle nous échangerons sur les résultats de votre enquête et sur le retour de votre rencontre avec le commerçant que je souhaite positive, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sincères salutations.

Thierry BAS

Directeur Ressources du Réseau de La
Poste de l'Isère